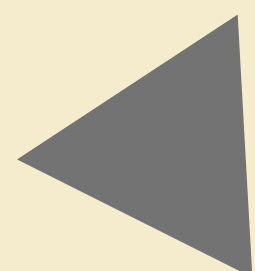
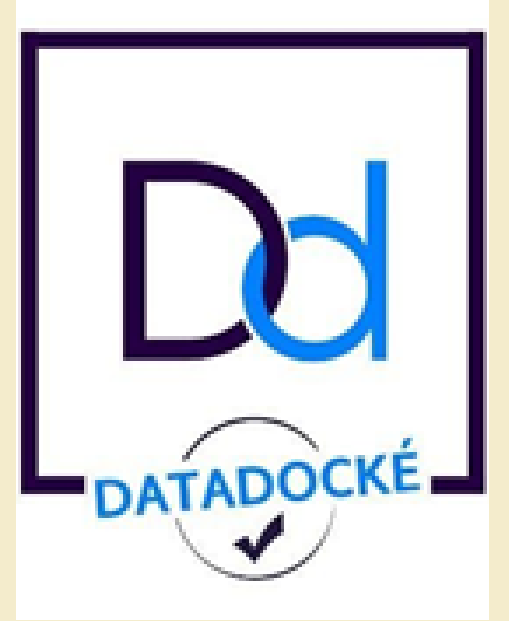


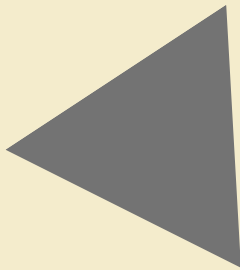

**FORMATION CONSTRUIRE UNE
STRATEGIE PATRIMONIALE
GRACE
AU RÉGIME DE L'ASSURANCE VIE**

Actions de formation ou de développement professionnels
continus prévu à l'article R 512-13-1 du code des assurances



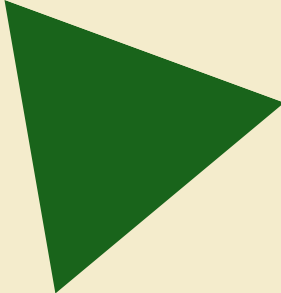
VENUS CONSULTING





FORMATION CONSTRUIRE UNE STRATEGIE PATRIMONIALE GRACE AU REGIME DE L'ASSURANCE VIE

Bâtir une stratégie efficace de gestion de patrimoine implique une connaissance approfondie de l'assurance vie, de ses mécanismes techniques à ses aspects fiscaux, en passant par l'ensemble des clauses juridiques qui peuvent être optimisées.



- Optimiser l'ensemble des techniques de l'assurance vie pour bâtir une stratégie de gestion de patrimoine performante.
- Prévenir les difficultés juridiques et fiscales de l'assurance vie.

PUBLIC

- Toute personne intégrant ou travaillant dans une entreprise d'assurances, un cabinet de courtage ou une agence d'assurances, qui souhaite comprendre l'activité d'assurance.

DURÉE

- 2 jours (15 heures)

PRÉREQUIS

- Aucun prérequis (une première expérience de l'assurance vie est un plus)
- 



PROGRAMME



1ÈRE JOURNÉE

CONSTRUIRE UNE STRATÉGIE PATRIMONIALE GRÂCE AU RÉGIME DE L'ASSURANCE VIE

UTILISER L'ASSURANCE VIE COMME UN INSTRUMENT DE RÉORGANISATION DE LA SUCCESSION

- Savoir rédiger des clauses bénéficiaires de qualité
- Mettre en place des clauses bénéficiaires démembrées
- Déterminer l'intérêt des clauses bénéficiaires avec charges et conditions
- Savoir rédiger une clause bénéficiaire à option
- Associer assurance vie et fiducie

Exercice d'application : rédaction d'un modèle type de clause bénéficiaire



UTILISER L'ASSURANCE VIE COMME UN INSTRUMENT DE GARANTIE

- Bénéficiaire des avantages patrimoniaux du nantissement ou de la délégation
- Appréhender l'intérêt du démembrement en assurance vie

2ÈME JOURNÉE

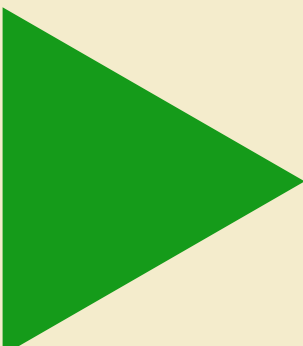
CONNAÎTRE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL DU CHOIX D'UN TYPE D'ASSURANCE VIE

- Co-souscriptions, fonds dédiés, contrats en euros, contrats en unités de compte ou euro-croissance

OPTIMISER LES ASPECTS FISCAUX DES CONTRATS D'ASSURANCE VIE

- Savoir optimiser l'abattement fiscal de 4600 ou 9200 €
- Déterminer les possibilités offertes à l'assuré de plus de 70 ans
- Maîtriser les impacts de la loi TEPA
- Connaître les impacts patrimoniaux de la fiscalité des non-résidents

Partage d'expériences : construction d'une stratégie de gestion de patrimoine autour de l'assurance vie





**97 rue Sauveur Tobelem
13007 Marseille**

Téléphone : 09 72 63 83 89

**Declaration d'activite de formation
enregistre sous le numero 93131678213**



VENUS CONSULTING

